



Procès-verbal du conseil d'école du 1^{er} trimestre

Les conditions sanitaires et la mise en place du confinement nous ont amené à ne pas organiser de conseil d'école en présentiel.

Ce procès verbal a pour but de transmettre les informations nécessaires et de répondre aux questions éventuelles des membres habituels de ce conseil. Il a été rédigé suite à plusieurs échanges de mails avec les différents acteurs.

Rappel de l'ordre du jour :

- Résultats des élections et installation du conseil d'école
- Hommage à Samuel Paty
- Mise en place du protocole sanitaire au sein de l'école
- Point sur les effectifs
- Point budgétaire
- Modification et vote du règlement intérieur
- Projet d'école et organisation pédagogique
- Avenant au projet d'école concernant les APC

1- Résultats des élections et installation du conseil d'école

Cette année, aucune liste n'a été déposée avant la date de clôture. Un appel aux volontaires a été effectué. 13 parents s'étaient portés volontaires. 2 se sont ensuite désistés pour se concentrer sur leur mandat à l'école J.Prévert.
Un tirage au sort a été réalisé.

ont été nommés représentants des parents d'élèves :

Titulaires :

1- Mme Rondeau Agathe (maman d'Adèle en PS classe de Gaëlle et Flora)
2- Mme Robin Justine (maman de Giuliano en GS classe d'Héloïse)
3- Mme Colonnier Laura (maman de Noam en MS classe d'Amélie)
4- Mme Hucteau Estelle (maman de Romane en MS classe d'Héloïse)
5- Mme Jenane Amandine (maman de Leïla en GS classe d'Amélie)

Suppléant(e)s :

1- Mr Amedeo Martin (papa de Siloë en MS classe de Gaëlle et Flora)
2- Mme Lugnier Elise (maman de Clotilde en GS classe d'Héloïse)
3- Mme Hermouet Pauline (maman d'Anatole en PS classe de Célia)
4- Mr Weber Guilhem (papa de Yaël en MS classe d'Anthony et Flora)
5- Mme Guesdon Mélanie (maman d'Hugo en MS classe d'Héloïse)

Malgré l'absence d'élection, tous les postes de titulaires et de suppléants ont été pourvus (ce n'était pas le cas l'an dernier).

Depuis de nombreuses années, les directeurs d'école demandent une simplification de la procédure de vote. L'obligation d'organiser des élections même quand il n'y a qu'une seule liste est décourageante pour les directeurs et très souvent totalement incomprise par les parents.

Autre remarque, nous constatons que beaucoup de parents sont prêts à s'investir mais le mode d'élections par liste n'est pas adapté et encore moins pour une école maternelle. En effet, beaucoup de parents découvrent l'école et ne connaissent pas d'autres parents (ce qui est encore plus vrai aux Herbiers vu l'étendue de notre carte scolaire). Il leur est donc difficile de constituer une liste.

Nous espérons que cette expérience finalement instructive pourra servir d'exemple et que le mode de scrutin pourra évoluer.

Pour contacter les parents d'élèves, une adresse mail est mise à disposition : parentselusdp@outlook.fr

Un document de présentation des parents représentants a été édité. Vous le trouverez joint à ce procès verbal.

Les dates des deux prochains conseils d'école ont été fixées: le mardi 9 mars à 18h et le jeudi 17 juin à 18h.

2. Hommage à Samuel Paty

L'assassinat ignoble dont a été victime notre collègue enseignant nous a évidemment tous touché.

Une minute de silence devait avoir lieu lors de ce conseil. Cet hommage ne pourra avoir lieu mais je ne doute pas que chacun aura une pensée pour cet homme dont le seul crime aura été de faire son métier.

Nos élèves de maternelle étant trop jeunes pour évoquer ce sujet, un temps calme et une discussion autour du rôle de l'école ont été organisés au sein des classes le jour de la rentrée.

3. Présentation du RASED (Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté)

cf plaquette de présentation en pièce jointe

Le Réseau est encore incomplet cette année avec seulement 1 enseignante spécialisée et une psychologue scolaire.

3. Mise en place du Protocole sanitaire au sein de l'école

Depuis la rentrée du 2 novembre, le Protocole sanitaire a été renforcé et nous a amené à de nombreux changements. Ceux-ci ont été détaillés aux familles par un mail en date du 6 novembre.

Ils comprennent :

- Une limitation du brassage des élèves : zonage de la cour de récréation, pas d'échange de matériel entre les classes sur une même journée
- Décloisonnement sans mélange de classe : seuls les enseignants interviennent avec les autres classes.
- BCD : échange de livres restreint et animations directement dans les classes par Valérie.

- Limitation de l'accès aux bâtiments aux parents : accueil depuis la cour pour les classes d'Amélie et Anthony pour éviter les rassemblements.

- Lavage de mains et aération des classes renforcés.

Question des parents : Avec le protocole sanitaire quelle est l'organisation de la cantine ? Repas par classe ? Moins d'enfants par table? Et peut être temps de repas plus court ? Distanciation ?

La Ville, conformément au protocole sanitaire en vigueur, limite le plus possible les brassages d'élèves entre eux.

A cet effet, à la cantine, les enfants sont installés tous les jours à la même place et par classe. Les tables comptent entre 2 et 8 enfants et sont espacées entre elles.

Il n'y a pas de désinfection entre les 2 services car il y a assez de tables pour le 1er et le 2ème service.

Sur la cour des espaces sont définis afin que les classes ne soient pas mélangées.

Le passage aux sanitaires est organisé classe par classe. Lorsque les enfants du 2ème service attendent dans la salle de motricité pour pouvoir sortir sur la cour, là aussi ils sont installés classe par classe sur des bancs qui sont espacés entre eux. Les temps de repas et de cour n'ont pas été diminué.

Parallèlement et toujours en lien avec le protocole sanitaire, de la désinfection des salles de classe et autres locaux est réalisée deux fois par jour : une première fois lors de la pause méridienne et une deuxième fois lors de l'entretien du soir. Afin de réaliser cette nouvelle tâche, présente dans les 4 écoles publiques des Herbiers, la Ville a recruté 4 personnes supplémentaires et redéployer d'autres agents.

Comment se déroule la sieste avec le nouveau protocole sanitaire ? Sur un mail il était noté que les classes étaient distanciées. Est ce qu'il y a plusieurs salles, dans la même salle mais ils sont séparés par quelques lits? Et qu'est ce que cela implique pour les Atsems et enseignants ?

Nous avons conservé la mise en place du début d'année avec trois dortoirs.

Un dortoir pour la classe de Célia à côté de sa classe.

Le grand dortoir du bas pour la classe de Gaëlle et Flora.

Le dortoir à côté de la classe d'Anthony/Flora est partagé pour les 3 groupes de MS des classes d'Amélie, Héloïse et Anthony/Flora. Ils sont 9 seulement dans ce dortoir de 36m².

Ils sont installés par groupe classe, distanciés les uns des autres. L'Atsem qui surveille ce dortoir veille autant que possible à éviter les brassages au moment du couchage et du levé de ces élèves.

Nous n'avons pas rouvert le dortoir à côté de la classe d'Amélie car nous avons besoin de salle et de personnel pour encadrer également les MS qui ne dorment pas et qui ne peuvent pas être mélangés.

4. Points sur les effectifs, répartition des classes

Classe	TPS	PS	MS	GS	Effectif
Effectif	4	26	40	46	116
TPS-PS Mme Cazal	4	18			22
PS-MS Mme Baudé et Mme Bertrand		8	15		23
MS-GS Mme Queveau		8	16		24
MS-GS Mr Daviaud et Mme Bertrand			8	15	23
MS-GS Mme Massip			9	15	24

La baisse d'effectif s'est confirmée à la rentrée (nous étions 133 l'an dernier). Les conditions d'accueil s'en trouvent toutefois améliorées avec un nombre d'élèves permettant un meilleur suivi.

4.Point budgétaire

Suite à la crise sanitaire et aux dépenses supplémentaires que cela a engendré pour la municipalité, une demande a été faite aux différents services pour réaliser des économies. Après échanges avec les différents responsables, nous avons convenu que le budget transport qui n'a pas été dépensé l'an dernier en raison du confinement ne serait pas utilisé à d'autres fins.

Ainsi, une économie de 1265 euros sera réalisée.

Concernant le budget de fonctionnement, nous avons fait le choix d'investir dans de nouveaux jeux de cour afin de varier les activités lors des récréations.

Nous profitons de ce point pour remercier la municipalité pour les travaux réalisés cet été avec la réfection de la cour. Les enfants peuvent désormais évoluer dans une cour plus sécurisée et agréable. La surveillance de celle-ci s'en trouve également améliorée.

De même, le renouvellement du matériel informatique a débuté avec le changement des ordinateurs de classe par des ordinateurs portables. Un nouveau copieur sera également livré prochainement.

Ce nouveau matériel facilite le travail quotidien des enseignants et nous permet d'envisager de nouveaux scénarii pédagogiques. Nous remercions vivement la municipalité pour la réalisation de ce renouvellement.

Vote du règlement intérieur de l'école

En l'absence de propositions de modification, le règlement est validé comme tel.

5. Projet d'école 2018/2022 et organisation pédagogique

Les trois axes sont:

AXE n°1 → Améliorer le climat scolaire Objectif(s) : Améliorer le climat scolaire Utiliser le langage comme outil de médiation lors des conflits.
AXE n°2 → Le langage au quotidien Objectif(s) : Oser entrer en communication : favoriser et réguler les prises de parole
AXE n°3 → L'école et ses partenaires Objectif(s) : Améliorer la continuité des apprentissages au sein des cycles et le lien avec les partenaires privilégiés

6. Avenant au projet d'école concernant les APC

Validation du planning des APC (Activités Pédagogiques Complémentaires). Ces activités menées par les enseignants de 16:25 à 17:15 sont proposées à une partie des élèves pour renforcer les compétences langagières.

Cf document joint.

7. Bilan des activités et projets à venir

Téléthon

Les contraintes sanitaires nous obligent à revoir nos actions en faveur du Téléthon.

Ainsi, la course en relais et la vente de crêpes ne pourront pas se faire.

Nous avons retenu l'organisation suivante :

Chaque classe fera un petit défi de course à pieds dans la cour de récréation le vendredi 4 décembre.

Une vente de cartes sera organisée : l'occasion de prendre des nouvelles de ses proches à l'occasion de ce confinement.

Semaine de Noël

La fête de Noël habituellement organisée à l'espace Herbauges n'aura pas lieu. Nous travaillons sur d'autres propositions respectueuse du protocole sanitaire.

Spectacles de la communauté de communes

Les spectacles prévus le mois prochain seront reportés à une date ultérieure.

Questions diverses :

Les parents pourraient ils avoir un temps d'échange avec les personnes de la cantine ? (savoir comment se comporte leur enfant, s'il mange, pas trop de restes dans les assiettes, points particuliers à transmettre (régimes alimentaires, ...) car nous n'avons aucun retour sur ce temps de restauration.

Pour toute question relative au temps du midi, chaque parent d'élève peut contacter le service Vie scolaire (02.51.91.29.71 ou scolaire@lesherbiers.fr). En complément, un lien direct peut être réalisé avec les agents intervenants durant ce temps de pause méridien, y compris au sein de la restauration. Ce lien peut passer via l'enseignant. En effet, chaque midi, un agent de la Ville intervenant à la cantine est chargé de faire remonter aux enseignants concernés si des choses particulières doivent être signalées. De plus, une fiche transmission Ville-Famille est remplie si besoin.

Est ce que tous les enfants nécessitant une AVS en ont une?

Oui, un seul enfant est pour le moment concerné. Mme Julie Godard a pris ses fonctions auprès de lui depuis le mois d'octobre. Un dossier est en cours pour accompagner un autre enfant atteint de surdité. Mme Godard lui vient déjà en aide lorsque l'enfant qu'elle accompagne n'a pas besoin d'accompagnement.

L'enseignante référente est elle enfin remplacée pour son congé maternité ?

Suite à la demande par mail transmise à l'Inspecteur, celui-ci a répondu par courrier. Vous le trouverez en pièce jointe.

Est il envisagé des projets de sortie pour le dernier trimestre si bien sûr cela redevenait possible ?

Il est effectivement difficile de se projeter sur le long terme pour cette année. Nous nous efforçons de maintenir le plus possible les activités prévues habituellement en les adaptant au protocole sanitaire. Ce sera le cas notamment pour le Téléthon. Concernant les sorties scolaires, nous n'avons encore rien arrêté mais l'envie est toujours présente. Elles ont généralement lieu au troisième trimestre ce qui nous laisse encore du temps.